

COMMUNE DE HAMBYE

COMPTE RENDU

De la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 03/12/2020

Présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire

Présents : MMES et MM. VOISIN. RUAULT. WASCHINGER. CHAPON. LESAULNIER. LECERF. GUILLOTTE. LADROUE-DENIS. PEPIN. PIGNET. LENGRONNE. BRIONNE. VARIN. LEPETIT.
Absent : Gaëtan LHERMITTE.

Après avoir accueilli et installé Mme Géraldine LEPETIT au sein du conseil municipal en remplacement de M. Marc LECLERC, démissionnaire, le Maire ouvre la séance en demandant une minute de silence en hommage à :

- M. Samuel PATY, professeur d'histoire géographie au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, assassiné le 16 octobre 2020.
- M. Valéry GISCARD D'ESTAING, président de la République de 1974 à 1981, décédé le 2 décembre 2020.

1. Reconquête de la qualité de l'eau.

M. Maxime GONY, directeur du service de la qualité de l'eau au sein de Coutances Mer et Bocage, a présenté son service et les enjeux de pratiques plus vertueuses en ce qui concerne la qualité des eaux littorales et des eaux des bassins versants. Le service accompagne les collectivités dans l'établissement d'un diagnostic des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

La Hambyotte étant identifiée comme source de pollution, le système de lagunage peut être mis en cause. Afin d'en rechercher les causes et d'y remédier, le conseil municipal accepte de lancer un diagnostic, dont le coût s'élèverait à 90 000 € ht, subventionné à hauteur de 80 % par l'agence de l'Eau. Une commission « assainissement » sera créée après les résultats du diagnostic.

2. Commissions communales.

Géraldine Lepetit intégrera les commissions « travaux et voirie » et « tourisme et randonnées », la commission de révision des listes électorales. Guillaume Pépin et Sabine Varin seront suppléants au sein de cette dernière commission.

3. Sécurisation des abords de l'école et demande de subvention.

Le conseil municipal décide la création d'un plateau surélevé et limité à 30 km/h sur la rue des écoles, au niveau de l'entrée du groupe scolaire, ainsi que l'aménagement d'un parking derrière l'école.

Ce programme d'investissement (coût environ de 21 122 € ht) peut être subventionné à hauteur de 30 % par le conseil départemental de la Manche.

Le conseil municipal charge le Maire de déposer le dossier de demande de subvention au titre des amendes de police.

4. Gestion du cimetière.

Le conseil municipal approuve les nouveaux tarifs et les nouvelles durées des concessions (caveau, columbarium et caverne) qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2021 et qui seront intégralement encaissés sur le budget communal (suppression de la répartition entre la commune et le ccas).

5. Création d'un comité consultatif pour le devenir de La Chapelle.

Le Maire souhaite que ce comité réfléchisse au devenir de cet immeuble emblématique du bourg, afin de lui donner un sens en lien avec l'abbaye de Hambye. Feront partie de ce comité : Michel Voisin, Isabelle Ruault, Claudine Lecerf, Jacky Brionne, Géraldine Lepetit et Jean-Claude Bisson.

6. Devis pour la toiture de La Chapelle.

Il est nécessaire de faire des travaux de remaniage et de reprise de pannes. Le conseil confie ces travaux à l'entreprise ALEXANDRE pour un coût total de 4 548.52 € ht.

7. Marché hebdomadaire.

La période d'essai pour son déplacement (du 15 septembre au 1^{er} décembre) est concluante, la commission marché s'est réunie le 23 octobre dernier avec les commerçants qui sont satisfaits du nouvel emplacement car plus visibles. Le marché aura donc lieu désormais le long de la rue Louis d'Estouteville, la signalétique et la sécurisation seront adaptées.

8. Formation des élus.

La législation impose que des crédits formation soient inscrits au budget tous les ans à hauteur de 2 % des indemnités susceptibles d'être allouées. Le conseil municipal vote une enveloppe de 864 € pour l'année 2020. Le Maire est chargé d'organiser une session la première année du mandat.

9. Complément aux bons d'achat pour les cheveux blancs.

Le Maire propose que les bons d'achats mis en place lors de la séance du 1^{er} octobre soient utilisables chez les deux coiffeuses de Hambye. Le Conseil accepte.

10. Devis pour le chauffage dans les logements des écoles.

La chaufferie bois installée par le SDEM50 est en service, la mairie et l'école sont raccordées à ce nouveau système de chauffage. Un devis a été demandé à l'entreprise BLIN LEMONNIER pour raccorder également deux des logements communaux. La décision sera prise au vu d'un second devis.

11. Illuminations de Noël.

Un inventaire de ce qui existe et fonctionne a été réalisé avec les services techniques. Les illuminations seront installées principalement auprès de La Chapelle.

12. Informations générales.

- Label Sites historiques Grimaldi de Monaco : La boulangerie Michon a obtenu ce label pour les croquets de l'Abbaye.
- Pavoisement du bourg : Jacky Brionne propose un visuel d'oriflammes qui pourraient être installées dans le carrefour central.
- Sous-Préfecture de Coutances : réouverture du point numérique pour les permis de conduire et les cartes grises, tous les matins de 9 h à 12 h sur rendez-vous.
- Logements libres sur la commune : un studio sera libre à la Maison du Buhot en janvier 2021, un T1 et un T2 seront libres en mars 2021 aux Myosotis.
- Référent COVID : Mariane Chapon est désignée au sein du conseil municipal.
- Bulletin municipal : la rédaction du journal est finalisée, la distribution aura lieu en fin d'année.

Fait à HAMBYE, le 7 décembre 2020.

Le Maire,
Michel VOISIN.